

**Communauté de Communes  
TERRES D'ARMAGNAC  
Procès verbal de la réunion du Conseil Communautaire  
du lundi 30 mai 2011 à 21 heures**

L'an deux mille onze, le lundi trente mai, à vingt et une heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de SABAZAN, sous la présidence de Monsieur Michel SANSOT, Président de la Communauté de Communes Terres d'Armagnac.

**Etaient présents :** Mmes DUCLOS, PASIAN, THORIGNAC, REICHERT, RENAUDIN, TAJAN, Mrs BARATAULT, LABADIE, SEGAT, PAYROS, BERGAMO, TISON, SANSOT, DAGIEUX, MUSSET, BAUDE, LECERF, JELONCH, FITAN, DUCASSE, DUALE, PESQUIDOUX, LARTIGOLLE suppléant de Mr MAHUE.

**Etait absent et excusé :** Mr MAHUE remplacé par Mr LARTIGOLLE .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès verbal du 28 avril 2011.

**ORDRE DU JOUR :**

- Décision Modificative
- Emprunt travaux investissement voirie
- Recrutement emploi saisonnier, enseignement de la natation scolaire
- Questions diverses

Monsieur Jean-Pierre TISON est nommé secrétaire de séance.

<b>Décision Modificative</b>
------------------------------

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Christian JELONCH, qui informe l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget 2011 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRES A VOTER	
N°	INTITULE	RECETTES €	DEPENSES €
21312	Bâtiments scolaires Ecole du Parré		450,00
2182	Matériel de transport		20 700, 00
021	Virement de la section de fonctionnement	21 150, 00	
023	Virement à la section d'investissement		21 150, 00
60618	Autres fournitures non stockables		- 100, 00
60628	Autres fournitures non stockées		- 100, 00
60632	Fournitures de petit équipement		- 1000, 00
60633	Fournitures de voirie		- 1000, 00
6067	Fournitures scolaires		- 1000, 00
6068	Autres matières et fournitures		- 1000, 00
61522	Bâtiments		- 2220, 00
61523	Voies et réseaux		- 4000, 00
61558	Autres biens mobiliers		- 550, 00
6182	Documentation générale		- 100, 00
6226	Honoraires		- 2000, 00
6228	Divers		- 1000, 00
6256	Missions		- 1300, 00
6411	Personnel titulaire		- 1000, 00
6413	Personnel non titulaire		- 500, 00
74832	Attribution du Fonds départemental de la Taxe Professionnelle	4280, 00	
	TOTAL	25 430, 00	25 430, 00

Le conseil communautaire donne son accord.

### Emprunt travaux investissement voirie

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Christian JELONCH qui rappelle qu'un emprunt de 77 892 €uros pour travaux de voirie a été inscrit au budget 2011.

Quatre établissements bancaires ont répondu à la consultation selon les critères suivants :

- Durée 10 ans
- Taux fixe
- Remboursement annuel

	<b>Dexia</b>	<b>Crédit Agricole Pyrénées Gascogne</b>	<b>Caisse d'Epargne Midi Pyrénées</b>	<b>Crédit Agricole d'Aquitaine</b>
<b>Taux fixe</b>	4.33 %	4.12 %	3.98 %	4.39 %
<b>Montant échéance</b>	9761,79 €	9660,83 €	9593,82 €	9790,73 €
<b>Frais et commissions</b>	500 €	0 €	50 €	70 €

Le conseil communautaire décide de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées (22 pour, 1 abstention) et autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

### **Recrutement emploi saisonnier enseignement de la natation scolaire**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jean-Pierre TISON qui fait part à l'assemblée qu'en raison de l'ouverture de la piscine d'Aignan aux enfants du groupe scolaire Abel Sempé, il est nécessaire de recruter un agent non titulaire pour la sécurité de la baignade.

Il propose de recruter un agent titulaire du BEESAN (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation) au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Educateur des Activités Physiques et Sportives 1<sup>ère</sup> classe pour la période du 6 au 30 juin 2011.

Le conseil communautaire émet un avis favorable.

### **Questions diverses**

#### **➤ Commission Aménagement du Territoire et Interventions Economiques**

##### **• Etablissements SCHAERER**

Monsieur le Président informe l'assemblée d'un courrier de la Sous-Préfecture demandant de compléter la délibération du 21 mars dernier relative à l'aide à l'investissement dans le cadre de l'article L 1511-3 du CGCT pour les établissements SCHAERER.

Il s'agit de préciser :

- entreprise de mécanique de précision
- montant de l'investissement estimé à 400 000 €
- pas d'autres aides publiques

Le conseil communautaire donne son accord.

- **Entreprise COCO-PICOTY**

Monsieur le Président donne lecture du mail reçu de Monsieur COCO précisant l'accord de la Préfecture pour l'exploitation d'un dépôt pétrolier.

Maître BARES a été contacté afin de mettre en œuvre les formalités administratives concernant l'acquisition du terrain (lot n°6 sur le lotissement artisanal).

- **Projet photovoltaïque**

Monsieur le Président rappelle le projet photovoltaïque à l'école d'Aignan.

L'entreprise SUNTRACK a communiqué de nouvelles données, à savoir :

- baisse de la puissance installée afin de bénéficier du meilleur tarif
- la redevance versée à la CCTA ne pourra dépasser 1000 €uros
- la partie non équipée de panneaux ne pourra peut-être pas se voir installer les tuiles de la partie équipée.

Le conseil communautaire est toujours intéressé pour ce projet, une discussion est engagée concernant les nouvelles dispositions.

➤ **Commission Voirie et Développement Durable**

- **Travaux investissement**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Joël DAGIEUX qui informe l'assemblée que les travaux du programme 2011 débiteront le 6 juin prochain sur la commune de Termes d'Armagnac.

- **Compomac**

Il précise que ces travaux ont été réalisés sur l'ensemble des communes du territoire.

- **« Opération Corridor de Biodiversité »**

Monsieur le président rend compte de la réunion organisée par le Conseil Général du Gers dans le cadre de l'action relative à la gestion de la végétation spontanée en bordure de voirie sur le territoire du Département du Gers et du partenariat envisagé avec la communauté de communes Terres d'Armagnac.

Le Conseil Général engage une démarche dénommée « opération corridor de biodiversité » pour la protection de l'environnement dans le cadre de son agenda 21.

➤ **Bulletin d'information**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jean-Pierre DUCASSE qui propose aux différentes commissions de faire parvenir au secrétariat leurs articles avant le 15 juin.

➤ **Projet de schéma départemental de coopération intercommunale**

Monsieur le Président indique que les conseils municipaux et le conseil communautaire doivent émettre un avis sur le projet de schéma avant le 30 juillet 2011.

Il précise qu'il a été demandé aux services de la Trésorerie Générale du Gers par l'intermédiaire du Sous-Préfet deux simulations financières relatives aux deux hypothèses de fusion d'EPCI qui concernent la CCTA : avec la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers et avec le communauté de communes du Bas Armagnac.

Un débat fait suite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures trente.

Vu par Nous, Président de la Communauté de Communes TERRES D'ARMAGNAC pour être affiché le 31 mai 2011 à la porte de la Mairie d'AIGNAN conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

AIGNAN, le 31 mai 2011  
Le Président  
Michel SANSOT